

DELIBERATION

du

8 avril 2025

Sur l'affectation du résultat

2024

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	15
Nombre de suffrages exprimés	14
	14
Votes	
Pour	
Contre	

Date de la convocation : 2 avril 2025
Date de la séance : 8 avril 2025

L'Assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur l'Adjoint aux Finances délibère sur le compte administratif de l'exercice considéré dressé par Madame Elie Céline, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		364 049,93
Opérations de l'exercice	855 439,45	1 034 369,94
Totaux	855 439,45	1 398 419,87
Résultat de clôture		542 980,42

Besoin de financement
Excédent de financement
Restes à réaliser

Besoin de financement des restes à réaliser
Excédent de financement des restes à réaliser
Besoin total de financement
Excédent Total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

Déficit de fonctionnement
Excédent de fonctionnement

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Elle Céline, Maire, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard,

Ont signé au registre des délibérations Mmes M.



V2024-01-11

042-214202467-20250408-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
1 742 436,90	26 360,83
1 742 436,90	1 527 509,31
188 566,76	1 553 870,14

731547,18 (A inscrire au compte 001 en dépenses d'investissement au BP N+1)
(A inscrire au compte 001 en recettes d'investissement au BP N+1)

← Indiquer X si absence de restes à réaliser

186 579,87 409 749,00

223 169,13 Euros

508 378,05 Euros

508 378,05 au compte 1068 investissement (A inscrire au BP N+1)

(A inscrire au compte 002 en dépenses de fonctionnement au BP N+1)

(A inscrire au compte 002 en recettes de fonctionnement au BP N+1)

34602,37